

Louvain-la-Neuve, le 16 septembre 2011

Recherche UCL

## Les nouveaux usages de la connaissance en politique

Depuis plusieurs années, **douze équipes de recherche de huit pays**, coordonnées par Bernard Delvaux et Eric Mangez (UCL), travaillent sur la question des **liens entre connaissance et politique**. Les résultats de cette recherche, **financée par l'Union européenne** dans le 6<sup>e</sup> programme-cadre, seront présentés le **vendredi 23 septembre** à Bruxelles.

Ce thème est **en prise avec des questions** aussi **cruciales et d'actualité** que la difficulté de gouverner des sociétés interdépendantes, la complexité de l'élaboration d'accords politiques dans des sociétés où des connaissances de tous types cohabitent et se concurrencent, ou encore les conditions de travail sous l'emprise de la mise en comparaison et de l'évaluation.

Les politiques sont soumis à de nouvelles contraintes. Ils doivent adapter leur manière d'agir. La quantité accrue de connaissances concurrentes et disputées représente pour eux une **contrainte majeure**. Mais la connaissance peut aussi être pour eux une **ressource** dans leur tentative de garder une emprise sur des collectifs de plus en plus hétérogènes et inscrits dans des interdépendances qui dépassent les contours des entités qu'ils gouvernent. **La connaissance est devenue un enjeu politique majeur**.

En **Europe**, information et expertise sont aujourd'hui plus largement distribuées et accessibles qu'auparavant. Simultanément, les attentes de transparence et de reddition de comptes à l'égard des politiques ont augmenté. De plus, confrontés à une diversité de connaissances, les politiques voient sans cesse leurs récits, pourtant lestés de connaissances, mis à l'épreuve d'autres connaissances. L'accumulation et l'accessibilité de la connaissance, tout comme la multiplication d'acteurs mobilisant des connaissances, **compliquent l'action publique plus qu'ils la facilitent**.

Dans le même temps, l'action publique fait de plus en plus **usage des connaissances comme instrument de régulation**. Que ce soit sous forme d'évaluation, de *benchmarks*, de **codes de bonnes pratiques** ou d'*evidence based policy*, ces instruments complètent ou remplacent les instruments plus traditionnels (normes législatives, notamment). Laisant plus d'autonomie formelle aux acteurs locaux, ces instruments de connaissance orientent pourtant leur conduite. Mais les politiques n'ont pas la prérogative de tels instruments et se trouvent ainsi en compétition avec d'autres régulateurs. Cette **multi-régulation** complique leur travail d'emprise sur les acteurs locaux.

Cette montée de l'enjeu des connaissances en politique est **perceptible partout en Europe**. Elle s'inscrit dans des évolutions plus larges, renvoyant à la transition d'un mode de gouvernance bureaucratique à un **mode de gouvernance post-bureaucratique**. Bien sûr, **les variations demeurent importantes entre pays ou secteurs** parce que ceux-ci sont inscrits dans des histoires spécifiques. Mais face aux évolutions sociétales majeures, d'ampleur transnationale, beaucoup d'espaces politiques sont enclins à mettre en place ces nouveaux modes de gouvernance, avec pour objectif de renouveler un pouvoir contesté par d'autres types d'acteurs ou de sauvegarder une **coordination basée sur la délibération démocratique** face à la montée en puissance de la **coordination par ajustement réciproque**.

Ce nouveau contexte ne constitue **pas seulement un défi pour le politique mais aussi pour la recherche**. Un défi qu'a tenté de relever projet européen KNOWandPOL (Knowledge and Policy), dont les études de cas ont été effectuées dans les secteurs de l'**éducation** et de la **santé (mentale)**, mais dont certaines conclusions dépassent ces deux secteurs.

En voici quelques-unes.

- ✓ La connaissance mobilisée en politique est loin de se limiter à la connaissance scientifique. **Savoirs professionnels, d'expérience, d'usagers** ont de plus en plus droit de cité. Il y a accumulation de connaissances et compétition entre elles. Davantage de connaissance ne facilite pas la prise de décision ni la mise en œuvre des politiques publiques.
- ✓ La connaissance est aussi un **instrument de politique publique**. Elle est, pour les acteurs politiques devant gérer des entités plus hétérogènes et plus interdépendantes, une manière de continuer à exister et d'avoir de l'emprise sur le collectif.
- ✓ **La connaissance utilisée comme instrument n'est pas l'apanage des politiques**. Beaucoup d'autres acteurs tentent de réguler par ce biais les conduites de collectifs. L'exemple de **PISA** et des rapports **OMS** en santé mentale (deux de nos objets de recherche) illustrent ce processus. Les pouvoirs publics sont donc en compétition avec nombre d'autres acteurs.
- ✓ **L'effet de la connaissance est nécessairement diffus**. Certaines connaissances transforment – souvent à la marge – les représentations des acteurs politiques, qui ensuite s'y réfèrent quand ils sont engagés dans des processus politiques sur leur propre terrain. L'impact des débats publics – vecteurs de diffusion de connaissances – ne doit donc pas seulement être mesuré à l'aune des décisions qui les ont conclus, mais aussi de leurs effets plus diffus sur les représentations.

Ces analyses permettent d'identifier d'importants **défis**. Notamment :

- ❖ la **revitalisation de la coordination basée sur la délibération démocratique** (si l'on veut limiter l'emprise de la coordination l'ajustement réciproque, souvent favorable aux puissants) ;
- ❖ **l'organisation de débats** favorisant la compréhension des points de vue et la mise à l'épreuve des connaissances mobilisées comme argument.

Face à ces défis, des **choix** sont possibles. Par exemple :

- ❖ entre la **restauration** (illusoire ?) des modes traditionnels de gouvernement, le **renouvellement** de l'emprise du politique sur la société grâce à de nouveaux instruments, ou la **transformation** du politique en accoucheur de décisions collectives préparées par des débats de qualité ;
- ❖ entre l'usage de connaissances présentés comme **objectives'** et dépolitisées ou de connaissances présentées comme **socialement situées** ;
- ❖ entre des instruments de régulation par la connaissance favorisant la **mise en compétition** ou des instruments favorisant le **débat**.

## INFOS PRATIQUES

Infos : [www.knowandpol.eu](http://www.knowandpol.eu)

Quand ? 23 septembre, de 9h30 à 17h - Fondation Universitaire, 11 rue d'Egmont, 1000 Bxl

Qui (presse uniquement) ?

- Bernard Delvaux, coordinateur du projet : 010 47 26 65 ou 0493 15 94 17

- Eric Mangez, coordinateur du projet : 010 47 92 89 ou 0474 59 64 04